



PARC CÉZANNE : visite technique du 24 mai 2018 à 10 h 00

Membre CS présent : M. POSS

Copropriétaire présent : M. WOLKOWITSCH

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. **ESPACES VERTS** :

Les travaux d'aménagement des espaces verts autour du GRAND PIN sont presque terminés.

À la demande de Mmes REVEST et SIBILLE la société d'espaces verts a retiré le paillage et les galets qui avaient été posés afin de laisser un aspect naturel.

Les Jardins SESTIAN ont bien repris le scellement d'une des pierres de la jardinière.

Les Jardins SESTIAN seront consultés pour un aménagement des espaces verts à l'arrière de l'HERMITAGE.

2. **POINT SUR LE CHAUFFAGE** :

La consultation de bureaux d'étude pour l'Audit global-audit énergétique se fera une fois le cahier des charges rédigé par le conseil syndical avec l'aide de la Maison de l'habitat, rendez-vous prévu le 29 mai à 15h00.

3. **COLLECTES et POUBELLES** :

Les poignées ont été installées sur les portes des locaux où sont entreposées les poubelles vertes et les poubelles de tri.

Il convient à présent de procéder à l'installation de la lumière afin de rendre les lieux plus accessibles.

4. **DIVERS**

- Vérifier à qui appartient la parcelle où se situe un mur de soutènement à l'arrière du Grand Pin.
- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes de garage, nous préparons un comparatif des points notés.
- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis. Deux poteaux sont à remettre en place.
- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie. Il est conseillé de saisir la chambre des notaires.
- La pose du poteau à l'entrée de la résidence indiquant que la copropriété est privée n'a pas été faite correctement. Nous attendons l'intervention d'un autre prestataire.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage), pour une présentation à la prochaine AG.
- Le plombier a commencé les travaux concernant la réfection de certaines conduites en fibrociment dans les garages validés lors de l'AG : le mandater dans le garage de M. Füredi pour une fuite sur colonne eaux usées.
- Les missions d'architectes ont été validées, nous préparons les réunions de travail.
- Demander des devis pour la réalisation d'une dalle au niveau du sous-sol du bâtiment Hermitage.

5. **POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ** :

Les travaux de finition d'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments ont du mal à aboutir compte tenu de la non livraison des barrettes LED. Un courrier recommandé a été adressé au prestataire compte tenu des délais non respectés.

La prochaine visite aura lieu le jeudi 7 juin à 10 h 00